Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

Construire collectivement un projet 6
Expériences antérieures 6
L'étude de faisabilité 7
Des journées de réflexion collective 7
Une membrane souple 8
CC-BY 2024 9



Construire collectivement un projet

ICONO : timeline du projet : envie / intentions / achat / ouverture / etc.

frise historique à créer

Des intentions à la réalisation, le projet de tiers-lieu s'est développé en plusieurs étapes, parfois entre-mêlées. Nous avons mené en parallèle un chantier et une étude de faisabilité. Les étapes sont marquées par des expériences de réflexion collective, d'abord en petit groupe, puis en élargissant les participations, en définissant les espaces de décision « la membrane ». Il est important de préciser qu'avant de monter le projet Flux, l'équipe fondatrice avait déjà participé à des projets collectifs.

Expériences antérieures

Avant de s'engager dans ce projet, les membres de l'équipe fondatrice ont participé à différents projets associatifs ou militants, à titre personnel ou professionnel. Ces projets ont apporté à la fois un ensemble de valeurs qui ont fondé Flux et une expérience importante pour la prise de décision collective ou la co-organisation. De belles complémentarités humaines et professionnelles ont été les ingrédients qui ont rendu possible la création de Flux.

- Gast! (2013-2016) était un collectif militant féministe bilingue (breton/français) qui contribuait à des évènements et a organisé des festivals militants (Clitorik 1 et 2, Bois mes règles) avec une programmation plurielle : ateliers, discussions, conférences, spectacles, concerts, projections.

Plusieurs branches se sont détachées de cette base commune : Very Bad Mother qui a poursuivi l'organisation d'un festival féministe dont le thème change à chaque édition, ainsi que Difenn.

- Difenn (2016-2024) était une association avec un objet principal: la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et deux formats d'action : l'organisation de stages d'autodéfense féministe sur tout le territoire breton et la sensibilisation auprès des scolaires en breton et en français, sur les questions de consentement, de stéréotypes de genre, …
- La Baleine (2017-2025) était un atelier auto-géré à Quimper tenu par un collectif de 26 personnes (environ!). Dans un hangar de 200m² mutualisés, se mélangeaient des activités d'art ou d'artisanat, une bibliothèque, un atelier de bricolage partagé. Les portes logiques y ont mené leurs activités publiques (openateliers, résidences, etc.) à leur création. La Baleine a également accueilli une programmation culturelle et militante (concerts, projections, expositions) et des cantines. Pour beaucoup, La Baleine a aussi constitué un espace de non-

faire important, pour «le plaisir de rien faire ensemble»!

- L'Espace associatif (2016-2021): une des co-fondatrices a travaillé à la maison des associations de Quimper, sur le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) ce qui nous a donné une bonne connaissance du territoire associatif finistérien, des interlocuteur.rices, de la gestion associative.

L'étude de faisabilité

2023_03_23_presentation_generale_corrpc.pdf

L'étude de faisabilité nous a permis de recenser les besoins et attentes des habitant·e·s du territoire potentiellement concerné·e·s par le projet. Pour cela, nous avons créé un sondage de 80 questions ouvert publiquement. 100 personnes ont répondu et manifesté leur intérêt pour l'existence d'un tiers-lieu (co-working, fablab, café associatif, évènements).

L'étude de faisabilité comprenait aussi un voyage pour recueillir l'expérience d'autres lieux qui nous a fait passer par Peillac, Orléans, Tours, Poitiers, Nantes, Rennes et Gavres (voir Compagnonnage et accompagnement)

Un autre objectif était de définir précisèment l'offre de services dans le contexte géographique et de préciser le modèle économique et financier par des budgets prévisionnels, un plan de financement pour les travaux et une modélisation financière globale «Business model canvas» (voir la partie “modèle économique).

Des journées de réflexion collective

Nous avons passé des heures et des heures en réunion collective entre les 7 fondateur.rice.s. En juillet 2022, alors que le programme architectural était défini, nous avons organisé 2 jours de réflexion collective sur les usages du lieu. Ces 2 journées étaient ouvertes à “toute personne intéressée par le projet”. Une trentaine de personnes sont venues: le noyau dur, des bénévoles des assos existantes, des bénévoles du chantier et des nouvelles personnes! Nous avons organisé des ateliers pour penser les usages des différents espaces, leur protocole de fonctionnement (par exemple : «cette salle doit être rendue vide après une activité») et leur aménagement (par exemple : comment aménager le comptoir du café pour qu'il soit accessible et utilisable pour des personnes à mobilité réduite).

Les ateliers étaient accompagnés par Alice Pfeiffer de Facteur Urbain et étaient différents : recueil d'usages potentiels, dessins de plans pour l'aménagement des espaces, intentions et bonnes idées pour le fonctionnement (par exemple : l'espace de bricolage partagé est aussi un espace d'apprentissage alors le tableau d'outils indique le nom des outils.) Ces temps d'ouverture ont permis d'avoir de nouveaux regards sur

le projet, de nouvelles idées.

Une membrane souple

Une question nous a accompagné tout au long de la création du projet : comment créer un projet ouvert à la contribution, participatif, avec des espaces de décision qui correspondent aux valeurs initiales, sans «partir dans tous les sens» et s'épuiser dans des rappels permanents des décisions prises antérieurement ou des remises en question.

Le collectif a grandi dans un mouvement général d'ouverture par étape, chaque étape l'ouvrant à un cercle élargi.

La première définition des grandes lignes et intentions du projet s'est faîte à 4 personnes avant de s'élargir une première fois au collectif de 7 personnes qui ont constitué l'équipe fondatrice. Bien que l'envie d'ouvrir plus largement était déjà là, les premières réflexions en grand groupe nous ont aussi incité à définir une «membrane», qui a constitué un espace de décision, tout en appelant à des contributions plus nombreuses. C'est protégés par cette membrane que se sont définis les modèles juridiques et le programme du tiers-lieu.

Une fois le lieu ouvert, les contributions ont été plus nombreuses et des commissions ont été créées, avec une capacité décisionnelle circonscrite à de nouvelles cellules : café, afflux féministe, handi.

Enfin, après un an de fonctionnement, le modèle de gouvernance a été modifié afin de constituer un conseil collégial composé par des représentant·es des associations résidentes et des représentant·es des commissions, dans lequel les décisions sont prises au consensus. Ce modèle est toujours actuel. Il est décrit au chapitre «Gouvernance».

CC-BY 2024